

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 JANVIER

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance d'hier lundi. — M. Constans, ministre de l'intérieur, dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 2 millions pour venir en aide aux misères actuelles dans les villes. Dans quelques jours un nouveau projet de loi sera déposé pour venir en aide aux malheureux des campagnes.

L'urgence est déclarée ainsi que la discussion immédiate.

M. Dumay rappelle qu'il existe à Paris 8 ou 10 asiles de nuit qui sont pleins.

L'orateur demande qu'on affecte les postes casernes qui sont autour de Paris pour donner un refuge aux malheureux.

M. le ministre de l'intérieur répond que le gouvernement fera pour le mieux pour secourir les malheureux.

M. Gauthier (de Clagny) demande qu'on restitue les objets de literie déposés au Mont-de-Piété, à la condition que les reconnaissances se trouvent entre les mains des propriétaires de ces objets.

L'orateur fait remarquer que les bureaux de bienfaisance ne peuvent distribuer des secours qu'aux nécessiteux inscrits sur leurs listes de contrôle. Il conviendrait dans l'espèce actuelle de s'affranchir de cette règle.

M. le ministre de l'intérieur répond que le gouvernement a dû renoncer à restituer les objets de literie déposés aux Monts-de-Piété parce que cette manière de procéder favoriserait surtout les acheteurs de reconnaissances. Quant à la seconde observation de M. Gauthier (de Clagny), elle est fort juste, le crédit que la Chambre va voter sera distribué aux plus malheureux.

M. Jourde demande qu'une part du crédit qu'on va voter soit donnée aux asiles de nuit et aux crèches.

M. Leydet désire savoir sur quelle base sera faite la répartition de ces deux millions entre les départements.

M. le ministre de l'intérieur dit que le gouvernement a fait son enquête et qu'il sait dans quelle mesure chaque département doit prendre part à ce crédit.

La Chambre passe à la discussion des articles.

A l'unanimité de 532 votants, l'ensemble du projet de loi est adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Bourgeois (Jura), sur la dénonciation des traités et conventions de commerce.

A la fin de la discussion, et après le rejet de l'ordre du jour pur et simple, l'ordre du jour de MM. Viger et Graux, accepté par le gouvernement, a été voté à la majorité de 458 voix contre 11 sur 469 votants.

Il est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et considérant que la France reste maîtresse de ses tarifs de douane, passe à l'ordre du jour. »

## NOS BONS VOISINS

Le journal officieux *l'Italie* invitait l'autre jour la presse française à aider au rétablissement des bons rapports entre les deux pays en tenant un langage sympathique à l'Italie.

Le non moins officieux *Fracassa*, sans doute pour nous donner l'exemple, contient un article où nous trouvons les phrases suivantes :

« L'Allemagne ne rendra pas l'Alsace-Lorraine, et elle aura raison. La France ne veut pas de la revanche pour reprendre les provinces perdues, mais pour effacer le souvenir de ses défaites.

« La France est la grande névrosée, la Sarah Bernhardt des peuples ; elle veut la suprématie en tout et sur tout ; les succès même des autres, sans lui nuire, la mettent de mauvaise humeur. Nous, Italiens, nous ne lui avons rien pris et la France nous hait plus qu'elle ne hait les Allemands, parce que nous sommes une grande puissance comme les autres, que nous avons Rome pour capitale et un pied en Afrique.

« La France est malade de narcissomanie. »

Le *Radical*, qui a pourtant un penchant très marqué pour les Italiens, est obligé d'ajouter :

« La lecture de ces lignes est bien faite pour dégoûter de toute tentative de rapprochement avec ceux qui les inspirent ; non que leur haine nous tienne éloigné d'eux, mais nous nous demandons, en vérité, quel avantage nous trouverions à entretenir de bons rapports avec de pareils imbéciles, bien plus embarrassants comme amis que comme ennemis. »

Le *Radical* et ses similaires sont bien lents à se persuader qu'il y a beaucoup plus d'ennemis que d'amis de la France en Italie.

Quand donc y verront-ils clair ?

## PAS DE DÉSARMEMENT

Le *Figaro* a publié la dépêche suivante de Berlin :

« La proposition de désarmement n'est pas prise au sérieux dans le monde politique. Dans les couloirs du Reichstag, on la traitait aujourd'hui de simple plaisanterie.

« La nouvelle a pris naissance à Vienne.

« Il est possible qu'aux manœuvres d'automne, Guillaume II ait parlé de l'éventualité d'une union douanière entre la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, et qu'il ait ajouté que le désarmement pouvait seul amener ce résultat. Ces paroles auraient été répétées à Vienne pendant les pourparlers des traités de commerce.

« On leur donne ici, en les tenant pour vraies, le sens d'un vœu idéal, mais non d'un projet pratique, que, dans les sphères politiques, on reconnaît d'ailleurs comme impossible. »

On se doutait un peu que cette manœuvre raterait — en ce moment.

## Le plus coûteux

Ce que coûtent les rois, d'après *l'Intransigeant* :

« Voici un petit document instructif : c'est le relevé des listes civiles des souverains d'Europe :

« Allemagne, 20,000,000 ; Bavière, 5 millions 401,750 ; Saxe, 3,306,779 ; Wurtemberg, 2,089,801 ; Autriche-Hongrie, 23,250,000 ; Belgique, 4,412,000 ; Danemark, 1,600,303 ; Espagne, 9,500,000 ; Grande-Bretagne, 14 millions 698,454 ; Grèce, 1,325,009 ; Italie, 15,050,000 ; Luxembourg, 200,000 ; Pays-Bas, 2,780,000 ; Portugal, 2,473,800 ; Russie, 30,016,000 ; Serbie, 1,200,000 ; Suède et Norvège, 1,859,820 fr.

« Au total, 139,113,704 francs ! »

Il reste à *l'Intransigeant* à faire le compte de ce que les révolutions ont coûté à la France et de ce que lui coûte la République actuelle.

Ce que nous ont coûté les révolutions est incalculable : invasions, démembrements, ruines industrielles et commerciales, impôts écrasants, emprunts perpétuels, dette publique de plus de 32 milliards.

Quant à la République, elle nous coûte, bon an mal an, 5 à 600 millions d'excédent de dépenses, sans compter les pertes industrielles et commerciales dont elle doit être rendue responsable.

Tout bien considéré, la Monarchie est de beaucoup le moins onéreux des gouvernements.

Plût à Dieu que la République ne nous coûtât pas plus que toutes les Monarchies de l'Europe réunies, c'est-à-dire 139,113,704 fr.

A Paris, on signale dans la journée de dimanche plusieurs décès occasionnés sur la voie publique par le froid.

De tous les côtés le public s'était porté l'après-midi sur les quais de la Seine pour admirer la nombreuse foule qui traversait le fleuve à pied sec ; l'épaisseur de la glace près du Pont-Neuf était de 40 centimètres.

Les obsèques de Léo Delibes ont eu lieu hier, à midi, en l'église Saint-Roch.

A Saint-Roch, M. Widor tenait les grandes orgues, M. Faure a chanté avec la maîtrise, et l'orchestre de l'Opéra-Comique, dirigé par M. Daubé, a fait entendre quelques fragments des œuvres du maître regretté.

Beaucoup de monde à cette douloureuse cérémonie, malgré la rigueur de la saison.

## LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

## Deuxième article

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS.—OPINION DE SIR CHARLES DILKE

Le vaste territoire d'Alaska, autrefois connu sous le nom d'Amérique russe, fut cédé en 1867 aux États-Unis, et, aux termes du traité, l'Union fut investie de tous les droits dont jouissait la Russie, non seulement sur les golfes de Bristol, de Norton et de Kotzebue, mais encore sur la mer de Behring. Le Congrès de

Washington vota un bill qui étendait à l'Alaska la législation douanière des États-Unis et, en 1869, une Compagnie privée obtint, moyennant une somme annuelle de 60,000 dollars, le privilège exclusif de la pêche dans le petit archipel où se sont réfugiées les dernières bandes de phoques. Les pêcheurs de la Colombie anglaise, lésés par ce monopole, ont vivement protesté. Leurs revendications ont été soutenues par le Dominion et par le gouvernement britannique qui n'ont pas voulu considérer la mer de Behring comme *mare clausum*. Les États-Unis s'étaient du reste refusés à lui reconnaître ce caractère, avant l'annexion, c'est-à-dire à une époque où la prétention eût été plus justifiée puisque les Russes possédaient alors toutes les rives de ce lac glacé.

Lord Salisbury a demandé que ce litige fût soumis à un arbitrage. M. Blaine, décidé à poser sa candidature à la présidence, a saisi l'occasion de flatter les électeurs irlandais ; il s'est refusé à entrer dans les vues du gouvernement anglais, et fait même annoncer par la presse la concentration d'une forte escadre américaine dans la baie de San-Francisco. L'affaire en est là.

Un des hommes politiques les plus versés dans les questions coloniales, sir Charles Dilke, ancien sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, est en ce moment de passage à Paris. J'ai eu la bonne fortune de le rencontrer à l'hôtel Saint-James, et il a bien voulu me donner son opinion sur les deux questions que je viens d'exposer brièvement.

Sir Charles Dilke est surtout connu en France pour ses opinions radicales ; on se souvient de l'amitié que lui témoignait Gambetta.

Il fut surtout apprécié en Angleterre comme écrivain et se fit une spécialité de l'étude des affaires extérieures et des questions coloniales....

Mieux que personne, sir Charles Dilke est à même de connaître les causes et les éléments du double conflit qui semble surgir entre l'Empire britannique et la République américaine.

Il n'attache qu'une importance secondaire à la question de Behring. Les États-Unis soutiennent d'un côté du continent américain des théories contraires à celles qu'ils défendaient de l'autre, et leurs prétentions sur la mer de Behring sont en contradiction complète avec leurs revendications antérieures et les prétentions qu'ils émettaient sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. Il y aura des grognements réciproques, mais les bâtiments de guerre échangeront des saluts de pavillon et non des obus ; et l'on s'en tiendra au *modus vivendi* actuel.

L'affaire de Terre-Neuve semble beaucoup plus grave ; les esprits sont très surexcités ; les colons ont des armes et s'en serviront peut-être avant la fin de la saison de pêche ; c'est surtout au tact des officiers de marine français et anglais commandant les stationnaires que l'on doit d'avoir évité jusqu'à ce jour des rixes sanglantes. La création d'un parti américain ne peut qu'aggraver la situation et précipiter un conflit dans lequel la France serait fatalement engagée.

Je transcrit textuellement ce passage de notre entretien, laissant à sir Charles Dilke — que je remercie de son très aimable accueil — la responsabilité de son appréciation.

ROGER LAMBELIN.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 19 janvier 1891.

La Bourse a été un peu hésitante la dernière semaine; l'emprunt a immobilisé des sommes considérables et les transactions ne reprendront leur allure normale qu'après la répartition. Néanmoins les cours restent fermes: le 3 0/0 s'inscrit à 95.45; le 4 1/2 0/0 à 105.25.

On a coté le Crédit Foncier 1,295 et 1,290.

La Banque de Paris a conservé une excellente tenue aux environs de 850. La part brillante qu'elle a prise à l'emprunt est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas de comptes de dépôts.

Le Crédit Lyonnais s'est traité à 836 et 837.50. C'est à lui que revient le premier rang parmi les souscripteurs de l'emprunt. Il a versé 297 millions pour un chiffre de 59,400,000 francs de rente et cela sans rien changer à la marche habituelle de ses affaires. Ceci prouve, en même temps que l'étendue de ses ressources, la promptitude avec laquelle peuvent se transformer en espèces les valeurs qui forment la représentation de ses dépôts de fonds.

La Banque d'Escompte a consolidé son avance à 562.50. C'est au guichet de cet établissement que sont payables les coupons de la Compagnie du Chemin de Fer de Puerto-Santa-Maria à San Lucar de Barrameda, dont les obligations à 462.50 représentent un placement de 5.43 0/0.

Le Crédit Mobilier s'est échangé entre 420 et 425 ex-coupon. L'année 1890 a été bonne pour cette Société et pour les affaires auxquelles elle est intéressée.

La Société Générale a repris le cours de 500 qu'elle est certainement appelée à dépasser. Les bénéfices de l'exercice 1890, déduction faite des frais généraux, s'élevaient à 3,881,000 francs.

Les obligations des Immeubles de France ont eu un mouvement marqué de hausse qui les a conduites à 403 fr.

Les actions de la Compagnie des Chemins de fer à voie étroite se sont négociées couramment à 505 et 507.

L'obligation des Chemins de fer de Portorico s'est tenue à 270, ex-coupon de 7.50. Ce titre, garanti par le gouvernement espagnol, est exempt de la surtaxe de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, la Compagnie ayant pris à sa charge tout impôt excédant 50 centimes.

On a fait 492 sur l'obligation du Jardin d'Acclimatation de Paris, coupon de 6.25 détaché. C'est un revenu de 2 à 5 0/0, chose rare aujourd'hui et il faut voir le cours de 500. Le Jardin d'acclimatation a été fondé, on le sait, en 1859; ses obligations constituent un placement de premier ordre.

Les Chemins Portugais sont très animés aux environs de 575, ex-coupon. Les récentes mesures adoptées par la Compagnie auront une répercussion sur les bénéfices et par conséquent sur le dividende qui paraît être porté de 30 à 45 fr.

L'action des mines d'or de Saint-Antoine garde un bon courant d'affaires à 52.50 et 53. On doit considérer ces cours comme un point de départ qui sera largement dépassé quand les communications faites à l'assemblée générale

des actionnaires à Londres seront connues du public français.

Les Chemins Economiques sont en progrès à 418.

CHRONIQUE LOCALE  
ET DE L'OUEST

Songez aux Pauvres

Un hiver long et rigoureux règne, le pain n'est pas bon marché, la misère est grande, l'égoïsme s'endort, mais la charité veille; elle s'ingénie à trouver des moyens de secours; elle fait un appel à tous les cœurs compatissants; elle met à contribution la libéralité du philanthrope; elle crée ces bals, ces concerts, ces spectacles, ces loteries qu'elle fait pardonner en les sanctifiant en quelque sorte par les ressources qu'elle en tire; elle fait que la grande dame du château, qui ne coudrait pas un point pour elle-même, coud des vêtements pour les indigents, et que, sur un théâtre particulier, sa fille, qui ne se mettrait pas en scène pour les plaisirs d'un prince, s'y place pour alléger les souffrances du pauvre.

La charité, qui se multiplie sous toutes les formes, a ses troncs dans beaucoup d'églises et ses quêtes à domicile; la pitié l'inspire, l'humanité la guide; elle a la mémoire du bien à faire, du mal à oublier, du secours qu'il faut taire; personne dans la bonne ville de Saumur n'est sourd à sa voix, parce que chacun sait qu'il est solidaire du malheur, et c'est en quoi consiste principalement le progrès moderne.

Entendez-vous ces sermons de la chaire, ces harmonies de l'orphéon, ces concerts de société? Voyez-vous ces bureaux de bienfaisance, ces ateliers de travail, ces établissements philanthropiques, ces fourneaux alimentaires qui se propagent dans tant de localités? Qui est-ce qui conseille et préside tout cela? C'est la charité. — Son appel ne se fait pas aujourd'hui seulement par le prêtre, par l'artiste, par la pitié, par tout ce qui nous touche pour notre semblable: il se fait encore par cette voix qui supplie, par cette neige qui couvre notre sol, par cette gelée qui glace nos vitres, par cette suspension de travail qui, dans les campagnes comme dans les villes, est pour les ouvriers la cause d'une effrayante misère.

Donnons donc, chrétiens, philosophes, humanitaires, hommes enfin; donnons tous pour ceux qui souffrent de la rigueur de la saison; songez que nous avons près de nous des frères qui manquent de tout quand nous ne manquons de rien; donnons pour les orphelins, pour tous ces petits mendiants qui sont si misérables sur la terre et qui seraient peut-être des anges au ciel, pour ces vieillards qui regrettent d'avoir trop vécu, pour ces malheureuses femmes, ces infirmes, ces malades et

tous ces déshérités du monde à qui le sort n'a donné que les épines de la vie quand nous en avons les roses.

Ne me demandez pas pourquoi ils ont été si imprévoyants, si peu économes, et si leur misère n'est pas un peu leur faute; car je vous dirais que leurs défauts ne sont souvent que la conséquence de cette misère; que c'est par là même qu'ils sont plus à plaindre, plus dignes de votre pitié, sinon de vos égards, et que votre charité serait fort restreinte si elle ne s'exerçait que sur des sujets sans reproche. — Non, ne me demandez point comment et pourquoi ils sont dans une si affreuse détresse; commencez par les en tirer, vous les moraliserez ensuite.

Demandez plutôt pourquoi l'hiver est si rude, l'égoïsme si commun, le désintéressement encore si rare, la misère si grande; accusez, si vous le voulez, les éléments, la saison, le destin, la société même; mais ayez pitié des malheureux qu'ils font, venez à leur aide, rétablissez l'harmonie sociale en ce moment interrompue par cette pauvreté au milieu de vos richesses, de votre opulence.

Donnons donc, donnons tous pour que l'infortuné soit consolé, pour que l'ordre règne, pour que la Providence soit disculpée, et pour prouver que tout est bien en dépit de ceux qui prétendent que tout est mal. — Donnons, parce que la religion nous l'ordonne, parce que l'humanité nous en fait un devoir, la commisération un besoin, la conscience un bonheur; donnons enfin, parce que de tous les biens que nous possédons sur la terre, celui dont nous nous serons dépouillés pour secourir les pauvres sera le seul dont un jour nous serons riches aux yeux de Dieu.

LÉON DAUDRÉ.

TEMPÉRATURE

Changement complet aujourd'hui dans la direction des vents, qui, du nord-est, viennent maintenant du sud-ouest. Par cela même, la température a subi une légère modification: le froid est moins vif, et la neige est à craindre. De là au dégel complet, il y a, hélas! loin encore.

Le thermomètre était encore ce matin à 5 degrés au-dessous de zéro. Le baromètre a un peu baissé depuis hier. Le ciel est nuageux.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« La nuit du 17 au 18 janvier a été la plus froide de l'après-hiver que nous subissons. Dès samedi soir, à 9 heures, le thermomètre marquait 11 degrés au-dessous de zéro; dans la nuit il descendait en ville à — 12 degrés et dimanche matin à huit heures il se tenait encore à — 11 degrés.

» Dans la campagne, on prétend qu'à certains endroits la température est descendue jusqu'à — 15 degrés.

» A l'observatoire de la Baumette, M. Cheux a constaté un minima de 12,3.

» Le chiffre de — 12 n'avait été observé qu'une fois, au mois de décembre, vers dix heures du matin. Mais cette recrudescence subite de froid avait été de très courte durée. Au bout de quelques instants le mercure remontait.

» Dans la nuit de samedi à dimanche, il n'en a pas été de même, puisque, pendant douze heures au moins, le thermomètre n'a pas dépassé le maxima de — 11. Dimanche, dans l'après-midi, vers trois heures et demie, il indiquait encore — 4,5.

Voici quelques-unes des dépêches que nous avons sous les yeux:

Tours, 18 janvier. — Depuis deux jours le froid a repris avec beaucoup d'intensité. Cette nuit le thermomètre est descendu à 15 degrés. La Loire est complètement prise et un grand nombre de personnes la traversent à pied. Quatre joyeux farceurs se sont amusés à faire une partie de manille au milieu du fleuve.

Poitiers, 18 janvier. — Nous subissons aujourd'hui un froid excessif. A sept heures, le thermomètre marquait 17 degrés, à midi 13 degrés, et à trois heures 6 degrés au-dessous de zéro.

A Montmorillon, ce matin, le thermomètre marquait 14 degrés au-dessous de zéro.

La neige tombe à petits flocons avec grand vent. A Civray, également, le thermomètre marque 14 degrés avec chute de neige. La Charente est complètement prise.

Nantes, 19 janvier. — Les prévisions ou les hypothèses de la météorologie se sont à peu près réalisées. La nuit de samedi à dimanche a été une des plus froides, sinon la plus froide de la saison; et si elle n'a pas fait plus de victimes que les autres, c'est que nous commençons à être moins sensibles au froid, tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature ou la nature une première habitude.

Le port de Nantes est de nouveau bloqué. Une banquise s'est formée au-dessous de l'île Mabon et empêche complètement les navires d'entrer dans la Fosse. On continue de faire sauter les glaces à la dynamite.

Orléans, 18 janvier. — Depuis deux jours le froid sévit avec une nouvelle intensité. La nuit dernière nous avons eu 14 degrés au-dessous de zéro à Orléans. Dans la campagne, le thermomètre est descendu à 17 degrés. A Olivet, le Loiret est entièrement pris.

La Rochelle, 18 janvier. — Le thermomètre est à 11 degrés au-dessous de zéro et notre vieux port est gelé en partie, ce qui n'était pas arrivé depuis soixante ans.

Un chef de train a été cette nuit saisi par le froid. Il a été frappé de congestion et est mort immédiatement.

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Ils s'assirent. Remo alluma un cigare, puis rajusta tranquillement sa cravate devant la glace.

— Eh bien? interrogea M. de Valmeur, très anxieux.

— Eh bien! fit Bébé-rose en s'enfonçant dans un fauteuil, eh bien, il y a que ça ne va pas.

— Quoi?

— L'agence, parbleu!

Eudore leva une tête bouleversée par l'épouvante; il voulut parler, éclater en reproches, demander des explications. Remo, sans lui laisser le temps, commença d'une voix parfaitement calme à exposer les difficultés survenues dans leur entreprise.

Rien de grave du reste ne la compromettait; il s'agissait seulement de lenteurs, de refus essuyés, de dangers à parer.

D'abord, M. van Derben père avait nettement refusé les vingt mille francs que demandait

Remo sur sa dot future. Il ne croyait pas plus à l'avenir du Pari-Libre qu'aux précédentes entreprises de son fils. Cette réponse n'avait étonné celui-ci que très médiocrement, et il rêvait déjà d'une autre source pour se procurer la somme constituant son apport social.

Un refus beaucoup plus grave, c'était celui de la Société d'encouragement; Remo avait écrit au duc de Seuillé-Vendôme en le priant d'appuyer l'offre de dix mille francs par mois qu'il faisait à la Société en retour du privilège d'exploiter les paris sur ses hippodromes. Le duc avait retourné au solliciteur une lettre très verte: le but de la Société était d'améliorer les races chevalines, et non d'encourager les paris. Le duc ajoutait que, professant une haute estime pour M. van Derben père, il voyait avec peine son fils se lancer dans des exploitations vagues et s'associer à des rastaquouères inconnus.

— Cela pour vous! fit Remo soulignant du doigt les deux mots.

Mais l'ancien magistrat prit mal la chose.

— Moi un rastaquouère! protesta-t-il tout secoué par la fureur; il apprendra à qui il parle, ce monsieur; quoi, parce qu'un de ses ancêtres s'est bien conduit dans je ne sais

quelle croisade, il viendrait... Mais, monsieur, mon grand-père à moi, Jean de Valmeur...

— Ta, ta, ta! ne vous emballez pas! L'épithète ne peut vous offenser, puisque le duc ne vous connaît point personnellement. Si je vous ai lu ce passage de la lettre, c'est afin de vous prouver qu'il faudra justement vous montrer, donner des dîners, des soirées, lancer le plus possible d'invitations.

Mais le petit homme ne voulait rien entendre. Il menaçait d'envoyer dès demain ses témoins au duc.

— Pas de bêtises! trancha Remo; vous compromettez l'agence.

— Mais vous n'attendez rien de la Société.

— Pardon; je vais ce soir toucher un mot de notre affaire à John Hoxon, et j'espère que nous aurons plus de chance avec lui.

Remo se tut et s'approcha d'une table; par désespoir et manie de joueur il se mit à brasser des cartes. M. de Valmeur attisait le feu rageusement, et s'efforçait de ne plus penser à ce duc qui le traitait en aventurier.

— Pas d'autres mauvaises nouvelles pendant que vous y êtes? questionna-t-il d'un ton ironique.

— Si, fit Remo tranquillement.

— Voyons!

— Je ne suis pas content du tout de votre domestique.

— De Baptiste? Est-ce qu'il ne se met pas au courant?

— Si; trop vite au contraire. J'ai peur qu'il ne nous roule.

— Allons donc!

— Parfaitement. C'est un garçon habile mais qui m'a l'air un peu en dessous. Or, il faut bien nous dire que nous sommes à sa discrétion; s'il venait à nous tromper...

— Mais il est intéressé dans notre affaire.

— Un pour cent, jolie blague! je suppose qu'on lui offre ailleurs une place avantageuse, ou qu'on lui assure vingt louis à chaque course pour nous communiquer de faux tuyaux, voyez où nous en sommes!

— Qui pourrait faire cela?

— Eh! que sais-je? C'est courant. Des books, par exemple. Au lieu de se lier avec les jockeys et les entraîneurs, Baptiste a déjà fait la connaissance de deux ou trois book-makers dans leurs cafés. Voilà ce qui m'inquiète. Le croyez-vous capable de nous rouler à froid?

— Jamais! protesta le mari de Clotilde.

Angoulême, 18 janvier. — Cette nuit le thermomètre est descendu à 13 degrés au-dessous de zéro. C'est le froid le plus intense de tout l'hiver. La neige tombée en abondance avant-hier est gelée sur le sol, et rend la circulation presque impossible. Ce matin le thermomètre marque encore 12 degrés 1/2 au-dessous de zéro.

Bordeaux, 18 janvier. — La température devient de plus en plus rude. Cette nuit le thermomètre est descendu à 14 degrés au-dessous de zéro. Ce matin, à onze heures, il en marque encore 6. La Garonne chargée d'énormes glaçons; la navigation est absolument interrompue.

Dans plusieurs villes, on organise des chauffoirs publics. A Toulouse, Annonay, Rodez, Périgueux, le vin, les pommes de terre, les betteraves gèlent dans les caves. En beaucoup d'endroits, les vivres sont hors de prix.

Les dépêches continuent à signaler des froids rigoureux dans le Midi.

Les ports de Toulon et de la Seyne sont couverts de glace. Jamais un pareil fait ne s'était produit.

On commence à craindre pour la récolte des oliviers.

On patine sur le Rhône à Beaucaire.

De violents ouragans et des froids intenses continuent à régner sur toute l'Espagne.

Il y a 14 degrés au-dessous de zéro à Saragosse.

#### CLÔTURE DE LA CHASSE

Par arrêté préfectoral du 15-janvier, la chasse sera close dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, le dimanche 1<sup>er</sup> février 1891, à la chute du jour.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris, sans armes à feu, est fixée au dimanche 12 avril suivant, à la chute du jour.

Nous apprenons que M. l'abbé Vignerot, curé de Saint-Lambert-des-Levées, s'est pourvu en appel contre le jugement rendu vendredi par le Tribunal de Saumur.

#### L'impôt sur les propriétés bâties

L'année 1891 voit la première application de l'impôt sur les propriétés bâties. Voici, à ce sujet, les deux articles de la loi du 8 août 1890 :

« Art. 4. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, il ne sera plus assigné de contingents aux départements, arrondissements et communes en matière de contributions des propriétés bâties.

» Art. 5. — La contribution foncière des propriétés bâties sera, à partir de la même date, réglée en raison de la valeur locative de ces propriétés telle qu'elle a été établie conformément à l'article 34 de la loi du 8 août 1885, sous déduction d'un quart pour les mai-

sons et d'un tiers pour les usines, en considération du dépérissement et des frais d'entretien et des réparations. »

On sait que l'évaluation des propriétés bâties est établie pour dix ans. Cette année, un délai exceptionnel de six mois est accordé, à partir de la publication des rôles, aux propriétaires d'immeubles bâtis, pour réclamer contre l'évaluation attribuée à leurs propriétés. Les réclamations doivent être présentées dans les formes ordinaires.

En 1892, un second et dernier délai de trois mois sera accordé après la publication des rôles.

C'est ainsi que, les rôles étant publiés en mars, par exemple, cette année, une réclamation faite en septembre serait rejetée et le réclamant déclaré forclus. Mais il pourrait reproduire sa requête dans les mois de mars, avril et mai 1892, lors de la publication des rôles. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise jusqu'en 1901.

ALLONNES. — Vol de poules. — Pendant la nuit du 13 au 14 courant, le poulailler du sieur Bedanne, cultivateur à Recouvrance, a été complètement dévalisé.

ANGERS. — Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le marquis de Foucault, décédé, vendredi, dans son hôtel de la rue de la Préfecture.

Musicien distingué, M. le marquis de Foucault était très connu dans le monde artistique de notre ville où l'on appréciait également ses connaissances techniques et son dévouement aux œuvres musicales.

L'un des plus ardents promoteurs de l'Association artistique, M. de Foucault fut aussi le président et le créateur de plusieurs Sociétés instrumentales dont les succès eurent beaucoup de retentissement dans notre région.

Collectionneur patient et éclairé, il possédait à Angers une bibliothèque musicale de la plus grande richesse.

Les obsèques de M. le marquis de Foucault ont eu lieu hier matin, à Saint-Laud. La commission de l'Association artistique avait décidé que l'orchestre tout entier se ferait entendre pendant la cérémonie funèbre.

La Société *Angers-Fansfare*, sous la direction de son chef, M. Jules Closin, a conduit à sa dernière demeure celui qui peut être considéré, à juste titre, comme son fondateur. L'*Harmonie angevine* avait envoyé une couronne. Au cimetière, beaucoup d'artistes et de notabilités musicales de la ville.

TOURS. — Le froid. — Tout le monde s'accorde à dire que jamais nous n'avons eu, durant le rigoureux hiver que nous subissons, une journée plus froide que celle de dimanche. Ce qui n'a pas empêché les enrégés patineurs

de se rendre au Club, aux Prébendes-d'Oë.

Toute la population avait déserté les rues de la ville pour aller sur les quais et sur la Loire. On parle de plusieurs paris en perspective. Un de nos plus élégants sportsmen aurait l'intention, nous dit-on, de traverser le fleuve en mail-coach.

Mort subite. — Samedi soir, vers 6 heures, au moment de la fermeture des portes du jardin des Prébendes-d'Oë, à Tours, le nommé Jean Laurent, âgé de 58 ans, gardien du square, s'est affaissé dans l'une des allées du jardin.

Relevé aussitôt par des passants, puis transporté au poste de police du quartier, un médecin lui prodigua des soins, mais en vain. Le malheureux est mort d'une congestion cérébrale, causée par le froid.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

##### Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et des bords du golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 225 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors de ces itinéraires.

#### FAITS DIVERS

##### LE GAGNANT D'UN GROS LOT

Le gros lot de 400,000 francs du dernier tirage des bons du Crédit foncier a été gagné par un épicier des environs de Metz, qui ne possédait que ce seul titre, mais le bon !

Deux jours avant le tirage, ce veinard avait essayé de se défaire de cette obligation pour sortir d'un embarras d'argent momentané.

##### A un chasseur :

— Avez-vous fait bonne chasse ?

— Non, mon arme repousse...

— Le gibier ?

##### Entendu au bal de l'Opéra :

— Oh ! la jolie laitière !

— Oui, mais elle est avec une femme bien faible et bien maigre.

— La laitière et le poteau laid !

#### PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

trouver une interlocutrice avec qui elle pût parler d'autre chose que des potins de salons, la Levantine s'était laissée aller aux confidences, aux souvenirs de son pays de sable et de lumière, et des siestes paresseuses sur les nattes de l'Inde, et des parvis de mosaïques, près du porphyre clair des bassins. Mais, incapable de soutenir longtemps son rôle de maîtresse de maison, elle retombait vite dans son mutisme et l'indolence de son nirvânah. Alors, Mme de Valmeur ne trouvait d'autre occupation que ses rêves et ses regrets à elle-même, indifférente à ce luxe de couleurs vives qui éblouissait ses yeux fluides, et gênée par les rafales de l'orchestre. De temps en temps, entre deux valse, Thérèse revenait s'asseoir auprès d'elle; joyeuse, les prunelles brillantes, très en beauté ce soir avec sa robe de tulle blanc sur un dessous de soie moirée, la jeune fille aspirait avec ivresse cette chaude atmosphère de plaisir et d'opulence dont elle avait rêvé des années.

(A suivre.)

##### Nos domestiques :

— Comment, Jean, voilà que vous vous servez de ma brosse à dents !

— Oh ! Monsieur, je l'ai lavée avant.

*Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, r. Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*

#### Gouvernement impérial de Russie

##### CONVERSION ET REMBOURSEMENT

De l'Emprunt consolidé 4 1/2 0/0 de 1875  
Au moyen d'un Emprunt consolidé 4 0/0 or  
de 320 millions de francs

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE

En vertu d'un Oukase impérial, les titres de l'Emprunt 4 1/2 0/0 1875 sont appelés au remboursement pour le 1<sup>er</sup> mai et cesseront de porter intérêt à partir de cette date.

En même temps S. M. l'Empereur a autorisé l'émission d'un Emprunt consolidé 4 0/0 or de 320 millions de francs, exclusivement affecté jusqu'à due concurrence à la conversion et au remboursement de l'Emprunt 4 1/2 0/0 1875, le surplus dudit Emprunt devant être remboursé en espèces.

Les Demandes de Conversion seront reçues à Paris

Chez MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES,  
21, rue La Fayette, 21

Jusqu'au 29 janvier 1891

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

Contre L. st. 100 or Fr. 2,320 de capital  
nominatif Emprunt 4 1/2 0/0 1875, accepté en paiement au pair, plus 3 mois d'intérêts, du 1<sup>er</sup> octobre 1890 au 1<sup>er</sup> janvier 1891, soit Fr. 2,548 35. On recevra :

5 obligations de 500 fr., rapportant 20 fr. d'intérêts annuels, jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1891, de l'Emprunt consolidé 4 0/0 or, à Fr. 483,75. . . . . 2.428 75  
Et une soulte en espèces de. . . . . 119 60

TOTAL EGAL. . . . . Fr. 2.548 35

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres munis du coupon à échoir le 1<sup>er</sup> avril 1891 ou d'un cautionnement de 5 0/0, avec l'engagement d'adresser ces titres au plus tard le 19 février 1891. Elles seront servies dans l'ordre de présentation et les dernières qui excéderaient le montant du nouvel emprunt ne seront pas admises.

(Déclaration faite au timbre le  
15 janvier 1891.)

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 17 Janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures. — A travers la science, par Emile Gautier. — Variété, par G. Lenôtre. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations. — Rébus.

GRAVURES : M<sup>me</sup> Céline Montaland, de la Comédie-Française. — M. Foucher de Careil. — M. Brunet. — Le baron Haussmann. — M. Delaplanche. — Le duc Nicolas de Leuchtenberg. — M. Schliemann. — La vie à bord. — Beaux-Arts : Monte-Carlo. Rien ne va plus ! — Le Danse, statue par Delaplanche. — La catastrophe de Toulouse : La recherche des victimes. — Le trésor de Priam. — A l'Opéra-Comique : La chute d'un spectateur. — Les Filles Mauvoisin, par Paul Perret. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations. — Rébus.

Abonnements : Un an, 24 f. - Six mois, 13 f. - Trois mois, 7 f. - Un n<sup>o</sup>, 50 c.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup<sup>er</sup>, la boîte, p<sup>r</sup> 6 personnes. 0.85

— — — — — 3 personnes. 0.50

Haricots verts supérieurs, la boîte,

pour 6 personnes. . . . . 0.85

Haricots verts supérieurs, la boîte,

pour 3 personnes. . . . . 0.50

Asperges de 1<sup>re</sup> qualité à la boîte. . . . 1.30

— — — — — très grosses d'Argenteuil. . . 2.50

Jardinière, Macedoine Fonds d'artichauts, Tomates.

Choucroute de Strasbourg.

Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article Foies gras et Pâtés de gibiers dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.

Baisse de prix : Sucre, 1 fr. 05 le kilog.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

C'est un garçon que ma femme a élevé comme son propre fils; il nous est entièrement dévoué.

— Vous répondez de lui ?

— Sans doute, fit Eudore un peu hésitant.

— N'importe, murmura Remo, je contrôlerai ses renseignements.

Les deux associés pestèrent encore une vingtaine de minutes au fumoir, à deviser du Paris-Libre. Ils s'entretenaient enfin de l'organe de l'agence, le *Steeple-Chaser*, dont le premier numéro devait paraître le 5 novembre, dix jours avant l'ouverture des bureaux. Eudore se chargerait de rédiger la chronique de première page; il songeait aussi à écouter là un dithyrambe sur les Jeux Olympiques, mais sans oser soumettre l'idée à Remo.

— Diantre, fit celui-ci tout à coup, nous oublions que le temps passe. La pièce de Langris doit être commencée, sinon finie; voilà une demi-heure que je n'entends plus l'orchestre.

Ils se levèrent pour gagner les salons. Comme ils arrivaient à la porte, une salve d'applaudissements leur annonça que la représentation venait de s'achever. Les bravos durèrent peu, le temps strict d'être poli pour

l'auteur, les artistes et John Hoxon; la saynète de Roger Langris, *Lune de fiel*, était un petit acte tout actuel et boulevardier, et le public comptait peu de vraies Parisiennes, à cause de la saison prématurée.

— Dites donc, hasarda timidement l'auteur d'*Horatius Coclès*, puisque vous connaissez ce M. Langris, présentez-moi. Il pourra me donner des idées pour ma pauvre pièce: figurez-vous qu'ils l'ont refusée au Français!

— Volontiers, fit Remo; suivez-moi.

Roger venait de faire son entrée, tandis que deux valets emportaient les paravents et que l'on organisait le cotillon.

Le vaudevilliste paraissait un peu gêné du froid accueil; Remo en profita pour le mettre en rapport avec le poète tragique inédit. Puis il les laissa aux prises, et alla rejoindre Thérèse et sa mère, qu'il craignait de voir s'enluyer seules.

Clotilde, à vrai dire, ne s'amusait guère. Elle s'était rapprochée de Mme Hoxon, la seule femme à qui on l'eût présentée, et chez laquelle d'ailleurs elle devinait instinctivement le même ennui de Paris, le même effroi de la vie active, qui lui faisaient maintenant à elle-même regretter Bépourt; de son côté, heureuse de

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 17 JANVIER 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	Veau	2
Méteil	Mouton	2 40
Seigle	Porc	1 60
Orge	Poulets la couple	4
Avoine	Dindonneaux	15
Sarrasin	Canards	5
Haricots blancs	Oies	11
Haricots rouges	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	(Eufs la douzaine	1 35
Noix	Foin, la charretée de	60
Châtaignes	780 kilog.	60
Sel les 100 kil.	Luzerne	60
Son	Paille	30
Pommes de terre, la barrique	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	les 52 kilog. 500	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	id. 3 <sup>e</sup>	—
	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
	Charbon de terre	4 50

**Cours des Vins**

**Rouges.**

Souzay et environs	la barrique	150 à 200
Champigny		150 à 200
Varrains		150 à 200
Bourgueil		160 à 200
Restigné		150 à 200
Chinon		190 à 150

**Blancs.**

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur		135 à 140
Saint-Léger et environs		120 à 130
Varrains et environs		135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs		115 à 120
La Vienne		115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique	40 à 45
Cidre de Normandie		45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	66
Vinaigre de vin		24

**Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire**

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 20 » à » » » » » » » »	de 9 50 à » » » »	de 8 75 à » » » »
Saumur, de 19 25 à 19 50	de 8 75 à » » » »	de 8 75 à 9 25
Cholet, de 18 50 à 19 » » » » » » » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Baugé, de 18 75 à 19 » » » » » » » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Segré, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 50 à » » » »	de 9 50 à » » » »
Beaupréau, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Montlaucon, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Montreault, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Chemillé, de 19 50 à 20 » » » » » » » »	de 9 50 à » » » »	de 9 50 à » » » »
Champloceaux, de 19 50 à 20 » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 50 à 20 » » » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Vihiers, de 19 25 à 19 75	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Brissac, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 » à » » » »	de 9 » à » » » »
Chalonnnes, de 19 50 à » » » » » » » » » »	de 9 50 à » » » »	de 9 50 à » » » »
Doué, de 19 25 à » » » » » » » » » »	de 8 75 à 9 » » »	de 8 75 à 9 » » »
Nantes, blés américains, de 24 » à » » » » » » les 100 kil.		
Bons blés français, de 24 50 à 26 » » » les 100 kil.		

**MAGASIN PITTORIESQUE**

Rue Palatine, 5, à Paris.  
 M. Eugène Bast, administrateur délégué.  
 Paris, en an... 10 fr.—Départements. 12 fr.  
 l'Union postale... 13 fr.

Sommaire du 15 janvier 1891 :

TEXTE.— Jean Grusset Richardot et son fils, M. Paul Mantz.—Chauffage des wagons.— César Franck, M. J. Vassard.—Le serment, nouvelle, M. Camille Debans.—Nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny.—Comment doit-on saluer en hiver?—La reine de Hollande.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

**Tribunal de commerce de Saumur**

**FAILLITE MONTEL**

MM. les créanciers de la faillite du sieur Montel, chemisier à Saumur, sont invités à se réunir le samedi 24 janvier 1891, à 9 heures et demie précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Ils peuvent remettre leurs titres au greffier ou au syndic.  
 (58) Le Greffier, COLLIN.

**Tribunal de commerce de Saumur**

**FAILLITE CORNIL**

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 19 janvier 1891, il appert que la faillite du sieur Cornil, marchand de poissons à Saumur, rue du Bellay, a été rapportée.

Pour extrait,  
 (59) Le Greffier, COLLIN.

**Tribunal de commerce de Saumur**

**Liquidation judiciaire Jouet**

Par jugement du 19 janvier 1891, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur François Jouet, aubergiste au Pont-de-Trémont.

M. Terrien a été nommé juge-commissaire,  
 Et M. Bonneau liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.  
 Pour extrait,  
 (60) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neullé.

**VENTE MOBILIERE**  
**Après décès.**

Le DIMANCHE 25 JANVIER 1891, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à Neullé, en une maison dépendant de la succession bénéficiaire de M. Alexandre-Urbain Masse, décédé, propriétaire à Vieil-Baugé, le 23 avril 1890, dans ladite maison appelée maison Daudet,

Il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neullé, procédé à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire dudit M. Masse.

On vendra notamment :

Plusieurs lits, tables, chaises, fauteuils, pendules, glaces, commodes, buffets, armoires, objets d'art ;

85 draps, nappes, serviettes, torchons ;

Vins blanc et rouge, bouteilles et fûts ;

32 couverts en argent, 6 cuillères à ragoût en argent, 9 cuillères à café, 2 salières, un sucrier, un dé, le tout aussi en argent, 4 boucles d'oreilles en or, une croix en or, 2 anneaux en or, une petite chaîne et une épingle en or, une montre en argent ;

Instruments de jardinage, charrette, orangers, etc., et un grand nombre d'autres objets.

L'argenterie sera exposée les dimanche, lundi et mardi 18, 19 et 20 janvier 1891.

On paiera comptant, plus 40 0/0.

Pour insertion légale :

(30) MARCOMBRE.

**LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**UNE MAISON**  
**AVEC JARDIN**

Située rue d'Alsace, n° 3, Actuellement occupée par M<sup>me</sup> veuve LAUMONIER.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, même rue, n° 4. (40)

**GUERISON**  
 Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
 Le traitement ne dérange nullement le travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
 S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

LA PREMIERE MARQUE FRANÇAISE  
**CYCLES-ROCHET**  
 74, Rue de la Folle-Rognault, Paris  
 Nouvelles et Splendides Machines  
 DEMANDER PARTOUT CETTE MARQUE qui sera le succès de l'année.  
 A. DESSERT, représentant de la Maison, visite en ce moment la Région

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
**Imbert et Fils**

<b>EAUX-DE-VIE</b>		<b>Liqueurs de marque</b>	
Armagnac.....	le litre 1.50	Guignolet Combiere..	le litre 2.35
Cognac.....	— 2.00	Liqueur Gallifet....	— 4.50
— Boulestin....	— 2.50	Chartreuse jaune....	— 6.60
Fine-Champagne...	— 3.50	Bénédictine.....	— 6.90
	— 4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
<b>RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE</b>		Triple sec Cointreau, —	4.75
Martinique.....	le litre 2.00	Anisette Marie Brizard —	4.75
Sainte-Lucie.....	— 2.50	Vin de Bordeaux, depuis 4.00 la b <sup>e</sup>	
Jamaïque.....	— 3.00	— Bourgueil 1887—	1.50 —
— très vieux...	— 4.00	— Champigny 1887—	2.00 —
Absinthe Pernod....	le litre 4.00	Saumur-mousseux —	1.00 —
Amer Picon.....	— 2.75	Champagne Moëtit Chan-	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don.....	5.75 —
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

SAUMUR

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6 »	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33			
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51			
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13		5 54			
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 4			
Vernantes	11 43		3 30	8 »			6 14			
Blou	11 54		3 41	8 10			6 24			
Vivy	12 2		3 49	8 17			6 31			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42		
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41		7			
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 41			4 34	8 51		7 11			
(départ)				4 11	8 30		6 50			
Nantilly (départ)				4 23	8 43		7 3			
Chacé-Varrains				4 29	8 49		7 9			
Brézé-Saint-Cyr				4 37	8 56		7 17			
Montreuil-Bellay				2 15	4 57	9 14	2 25	2 50	7 33	
Thouars				2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14	
Niort				4 30	8 42		4 40	5 20	11 40	
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22	
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54	

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux			5 40	8 20						
Saintes			7 12	9 9	11 39		5 13		6 40	
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30		
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15	8 40	10 10	10 46	
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15	
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41			
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50			
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 5	5 29	9 55			
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	10 22		7 45	Mixte matin	3 13	5 42	10 3			
(départ)			7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)			7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)			7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)			7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivy			8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou			8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes			8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Bouton			8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon			9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir			10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Chartres			2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Paris			5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 34		7 44	4 34
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50		8 39	4 56
Chinon	9 4	1 14	7 14		9 4	7 6

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 34		7 55	11 50
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10		8 15	12 30
Bourgueil	8 54	1 20	5 20		9 4	12 33

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir
Poitiers			6 5	6 45	12 53	
Monceaumont	</					